

La lignée de Bruyères-le-Châtel / Bruyères-Chalabre



Amoiries de Bruyères-Chalabre (D'or au lion de sable, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir avec comme devise "SOLA FIDES SUFFICIT" *La foi seule suffit*)

La branche de "Chalabre" était une des plus considérables La maison DE BRUYÈRES de la noblesse du Midi de la France. On trouvera sur elle un volumineux dossier dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. On y trouvera particulièrement le rapport officiel que ce généalogiste envoya le 29 juin 1775 au duc de Duras sur la maison de Bruyères de Chalabre, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour.

Ce rapport commence en ces termes :

« La maison de Bruyères-Chalabre a pris son nom de la terre de Bruyères-le-Châtel, située dans l'Isle-de-France, près d'Arpajon. A cet avantage, qui assure la pureté de son origine, elle joint plusieurs des avantages qui constituent la noblesse de premier ordre. Elle est connue depuis Thomas de Bruyères qui vivait à la fin dut XIe siècle. Il fut du nombre des seigneurs qui accompagnèrent le roi Louis VI, dit le Gros, aux obsèques de Milon do Montlhéry en 1102, faites au prieuré de Longpont au commencement du XIIe siècle.

On trouve ensuite Hugues de Bruyères, chevalier, témoin d'une donation faite peu après au même monastère, puis Thomas premier du nom seigneur de Bruyères, qui vivait en 1201 et 1209. La filiation est certaine et bien prouvée depuis Goslin qui vivait dans le même temps, c'est-à-dire au commencement du XII siècle, et qui fit une donation à l'abbaye de Josaphat, au diocèse de Chartres.

Il fut père de Thomas de Bruyères, deuxième du nom, dit « Pons 1er », qui confirma en 1248 la donation ci-dessus en présence de son fils aîné, Jean, qui parvint depuis à la chevalerie et fut seigneur de Bruyères. Il avait épousé, Eustachie de Lévis, sœur de Guy, Seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foix. On présume que c'est cette alliance qui lui procura des établissements en Languedoc ; du moins il y possédait plusieurs terres, entre autres celles de Puivert, de Roquefer, etc., qui ont passé à ses descendants. Il eut, entre autres enfants : Thomas III, dont on va parler et Agnès, femme d'Aubert de Hangest.

*Thomas de Bruyères troisième du nom , Seigneur de Bruyères, de Puivert, etc., servit dans la guerre de Gascogne, en 1296, dans celle de Flandre, en 1302, comme chevalier banneret *, et dans l'ost de Bouvines en 1340. Sa femme fut Isabelle de Melun. Il en eut, entre autres enfants : Thomas, quatrième du nom, chevalier, Seigneur de Bruyères, de Puivert, en Languedoc, de Cayeu et de Boulincourt, en Picardie, qui servit dans l'ost de Bouvines, en 1340, à la tête d'une compagnie de cinq écuyers marié à Béatrix de Barence, ils eurent quatre enfants dont l'aînée, Marguerite, porta la terre de Bruyères en dot à Guillaume, Seigneur des Bordes, porte-oriflamme de France, dont un fils nommé Jean mort sans postérité, et la troisième, nommée Alix, fut mariée à Guiraud de Voisins, Sgr d'Arques, et mère de Philippe de Voisins qui devint seigneur de Bruyères après la mort de Jean de Bordes, son cousin ; Jeanne, qui fut mariée en 1342 à Guy de Clermont, seigneur de Mello, maréchal de France.*

Philippe de Bruyères premier du nom, chevalier, fut seigneur de Rivel, de Chalabre et de plusieurs terres par son mariage avec Marguerite de Campendu qui en était héritière, fut chambellan du roi Charles VII et, gouverneur de Montpellier. Jeanne de Ponthieu, veuve de Jean VI, comte de Vendôme, l'établit gouverneur de son comté de Castres par lettres du 21 novembre 1371 dans lesquelles elle le qualifie son cher et aimé cousin. Il fut fait prisonnier par les ennemis du Roi et soumis une si forte rançon qu'il fut contraint d'engager ses terres. Il mourut en 1404...

Jean de Bruyères second du nom, baron de Chalabre, fils de Philippe et de sa deuxième épouse Judith de Brens, épousa en 1434 Béatrix de Mauléon et mourut en 1442. Il eut pour fils aîné Roger-Antoine de Bruyères, baron de Chalabre, qui continua la lignée marié avec Constance de Perapetusa et comme petit-fils Gaston de Bruyères-Chalabre qui de par le mariage de son père avec Constance de Perapertusa, héritière de la famille portera de nom de famille de Perapertusa... »

Le plus ancien document, qui date de 1070 se trouve dans le chartrier de l'abbaye Saint-Florent de Saumur ; il mentionne l'existence de l'église de Bruyères érigée vers le milieu du XI^e siècle au sein d'un prieuré dépendant de ce monastère. C'est le cartulaire du prieuré Notre-Dame de Longpont qui nous fournit le nom des anciens seigneurs de Bruyères-le-Châtel. La tradition familiale a voulu que l'aîné des garçons se prénomme Thomas, ce qui rend les recherches compliquées pour différencier certains personnages.

Le premier chevalier présent dans les chartes de Longpont est Thomas de Bruyères 1^{er} de son prénom Anseau « Thomas de Brueriis » qui vivait sous le règne de Philippe 1^{er} et son fils Louis VI le Gros. En 1100, Thomas 1^{er} est témoin avec Pierre Lisiard et Pierre Agnetis quand Osanna de Chavanville donna, au moment de mourir, sa terre de Mulleron. Il assiste Gui Troussel, le seigneur de Montlhéry qui, faisant son testament en 1108 recommande au roi la châtellenie (Montlhéry) et le prieuré (Longpont) fondé par son grand-père. On apprend que Thomas a un frère nommé Hervé qui avait assisté, en 1108, la veuve d'Hervé de Donjons offrant sa ferme de Brétigny aux moines de Longpont.

Les deux frères Hugues et Thomas étaient encore à Longpont lors de la confirmation de la terre de Ver par Gui Troussel et sa femme Mabilia. Hugues est témoin de Gui alors que Thomas est témoin du prieuré Sainte-Marie (charte CC). Le même Thomas est témoin du fils d'Ours d'Etampes quand celui-ci cède le péage de Palleau. Ce chevalier vient à Longpont aux obsèques de Milon II de Bray, frère de Gui Troussel en 1118.

On trouve Thomas 1^{er} , avec ses neveux Pierre et Roger, les fils d'Agnès, assistant Milon Partitus et sa femme Ricolde, quand ceux-ci donnent leur terre de Bruyères au couvent de Longpont.

Vers 1100, Pierre « filius Agnetis de Brueriis » et son fils Rainald cèdent toutes leurs dîmes de Marolles « omnem decimam quam habebat in alodio predictorum monachorum, quod est apud Merrolas » (charte CCXLII). Puis avec le témoignage de son oncle Hugues, Pierre confirme le legs du fief allodial de Marolles fait par sa mère (charte CCXLIV). En 1112, Thomas est présent lors de la signature du pacte entre Eudes de Ver et les moines de Longpont dont l'objet est la charrue d'Orangis.

Qui était Thomas 1er ? En vérité, les chartes sont muettes sur ce point. On peut imaginer qu'il était le fils de ce chevalier, « Miles » qui était devenu féal de Milon le Grand, le puissant seigneur de Montlhéry vers 1089, en prenant le fief « qui vocatur Bruerias, apud foresta Aquilina ». Cet aïeul avait reçu l'investiture de Beaudouin, comte de Flandre, son oncle et tuteur du roi Philippe 1er. En tout état de cause Thomas de Bruyères était un personnage important à la « curia de Monte Letherico » et un familier de Longpont.

Un des fils de Thomas 1er, Simon s'était croisé avec le roi Louis VII en 1147. Quelques temps plus tard, la terre de Bruyères passa dans les mains de l'arrière-arrière petite fille de Thomas 1er Anseau qui se prénomme Marguerite de Bruyères-le-Châtel épouse de Gosselin de Lèves. En avril 1226, Gosselin ou Jocelyn de Lèves agit comme seigneur justicier de Bruyères-le-Châtel (charte CCLXIII de N.-D. des Vaux de Cernay), tenant ce droit de sa femme « in presencia mea, intercessit transactio, de assensu Thome filii mei et Marguarite de Brueriis domine mee ». Agissait-il en tant que tuteur d'un mineur ou en tant que seigneur à part entière.

Thomas de Bruyères-le-Châtel (fils de Pons Gui Parvus et frère de Marguerite) seigneur apparaît une première fois en 1156 (charte XIII) en compagnie de son père Gui Parvus dit Pons marié à Inega ou Agnès de Moulin. Il avait 3 frères : Pierre, Hervé et Thibault et 2 sœurs Sadilia et Marguerite. On retrouve Thomas avec son fils Gui et Regis d'Ollainville dans la charte XXIV relative à plusieurs donations faites vers 1162 à l'abbaye des Vaux de Cernay " Thomas de Brueriis II denarios de censu prati quod Hubertus sacerdos nobis dedit, perpetuo concessit. Guido, filius ipsius Thome, dedit plateam domus que est ad Crucem, ab omni censu liberam ". D'après le dictionnaire topographique de Merlet, la maison de Crucem était située à Verville.

Le personnage le plus célèbre de la famille de Bruyères est Thomas II dit Pons 1er qui vécut au XIIIe siècle. Il fut un vaillant chevalier, lieutenant de Simon de Montfort pendant la croisade contre les Albigeois. Il est surprenant que l'abbé Lebeuf soit complètement silencieux sur cette page d'Histoire qui va suivre. Toutefois, dans la liste des chevaliers « Milites de Fisco Montis Letherici » qui devaient la garde du château de Montlhéry sous Philippe Auguste (avant 1223), on trouve : « Feoda Castellaniæ Montis Leherici », ... « Thomas de Brueres ».

Sous l'impulsion de Guy, abbé des Vaux de Cernay «prédicateur enflammé de la croisade des Albigeois, proche de Simon de Montfort qu'il suivra dans le Sud, et qui deviendra évêque de Carcassonne», Simon IV de Monfort s'engage dans la croisade contre les Albigeois, suivi par plusieurs barons voisins de l'Île-de-France dont Guy de Lévis, seigneur de Mirepoix, Robert de Mauvoisin, seigneur d'Aulnay-sous-Bois et Thomas II de Bruyères, seigneur de Bruyères. Après la prise des villes de Béziers et de Carcassonne au cœur de l'été 1209, Simon de Montfort ordonna à Thomas III dit « Pons de Bruyères », en qualité de lieutenant, de prendre avec un corps de six mille hommes les châteaux du Quercorb, pour s'arrêter à Puivert.

En 1210, Thomas III dit Pons de Bruyères s'empare du château de Puivert, du Quercorb et s'installe dans sa capitale Chalabre. Il fut anobli à cette même époque. Ce nouveau châtelain a marqué l'histoire par sa tolérance.

Il défend un territoire, délimité au nord par Mirepoix et au sud par Puivert mais constamment convoité par les comtes de Foix, de Toulouse ainsi que par les Trencavel, seigneurs de Carcassonne.

Marié en 1216 à Agnès de Beaumont-Gâtinais (petite fille de Robert de Mauvoisin par sa mère qui accompagnera son mari Thomas II lors de Croisades contre les Albigeois avec Simon de Monfort), Thomas II a une nombreuse descendance . En s'alliant avec la puissance famille de Lévis-Mirepoix. Les enfants de Thomas et Agnès sont :

Jeanne, née en 1227, mariée à Gui de Lévis (1210-1247), seigneur de Mirepoix, Jean 1er qui deviendra seigneur de Chalabre et qui va continué la lignée de Chalabre marié à Eustachie de Lévis (1245-1291), Pierre qui épousa une certaine Margaret, Thomas IV, seigneur de Lèves, Mathilde et Adam.

En 1234, Thomas et Agnès font de nombreuses libéralités aux moines des Vaux de Cernay dont le pré de Jean et celui de la Trameriole , le pressoir de Buhot, celui appelé « de rivo de Hervi » et le pressoir à vin de Villers. Plusieurs redevances sont accordées et un « muid de blé » est aussi retenu sur le moulin de La Faleise. La même année, Thomas amortit les vignes que, Pierre d'Ollainville et sa femme Lucienne donnent à l'abbé des Vaux de Cernay ; c'est la vigne du clos de Soflet, celles du pressoir, du clos d'Ollainville de Bernon, de Tramier et de Lavalcele.

En 1238, Thomas II de Bruyères-le-Châtel « dominus Brueriarum » , concède ses droits de seigneur éminent au même couvent sur plusieurs terre, vignes, pré et alleux. Le pressoir de Villers est aussi concerné. Six ans plus tard, devant l'évêque Guillaume, Thomas approuve la donation des dîmes de Petrus Doleynvilla (charte CCCLI). Nous retrouvons encore sire Thomas et dame Agnès qui assistent, en 1244, Adam de Gallardon lors d'une vente, puis en 1246 quand Garin de Berchères vend deux setiers de semence (charte CCCXLVII). Après la disparition de Thomas, Agnès sa veuve, la dame de Bruyères approuve la division de la maison de la fille de Pierre Brione.

Le fils de Thomas II de Bruyères, Jean 1^{er} seigneur puis baron de Bruyères-Le-Châtel, et Ollainville, Courson, Fontenay, Soucy et Bel-Air, fiefs à Arpajon, Chartres et Poissy, baron de Puivert et Chalabre, Chambellan du Roi Philippe III (le Roi lui accorde des privilèges fiscaux et exemptions de ban et arrière-ban sur ses baronnies ; transige en 1223 avec Pons de Villars, Prieur de Camon ; s'oppose à la fermeture du cloître Notre-Dame 11/1259).

C'est en 1283 que, pour service rendu au Roi, Jean 1^{er} de Bruyères est dispensé de l'impôt envers la couronne de France. Le Quercorb devient « terre privilégié », qui fut reconnu par tous les rois de France.

Jean 1^{er} de Bruyères-le-Châtel épouse en 1260, Eustachie de Lévis (1245 + 21/07/1300), fille de Gui II de Lévis, seigneur de Mirepoix (09), Florensac (34) et Montségur (09), et de Jeanne.

Il vend des biens à Chevrigny et La Barreprès Saint-Rémy-Les-Chevreuse en 1262 pour 1.600 £ ; échange avec le Roi en 1264 de biens sis à Bruyère contre d'autres à Poissy et Saint-Germain-en-Laye ; cité en septembre 1276 pour accord de droits à Châteaufort et Arpajon.

Jean 1^{er} de Bruyères-le-Châtel Chevalier croisé, il décédera lors du siège de Saint-Jean d'Acre en 1291. Son fils Thomas III de Bruyères-le-Châtel héritera des terres et des domaines.

Vers 1310, La ville de Carcassonne se trouve en proie aux pillages et massacres. Ainsi, les marchands et commerçants juifs viennent trouver refuge dans notre ville, qui du coup prend une grande expansion à partir de 1310.

À Puivert, Thomas III de Bruyères-le-Châtel partage la baronnie entre ces deux fils : Thomas IV, l'aîné hérite de Puivert, Nébias, Montjardin et Philippe 1^{er}, le fils puîné a quant à lui Chalabre, Sainte-Colombe et Rivel faisant de cette dernière sa résidence et portera à partir de ce moment le nom de Bruyères-Rivel.

Ce même Philippe 1^{er} de Bruyères-Rivel fit, pour protéger le roi de France, ériger des fortifications. En 1360, elles furent terminées six ans plus tard. Les pierres furent prises sur une carrière sur la colline de Roquefère. Ces pierres furent réutilisées pour canaliser les rivières, par la suite.

Thomas IV, seigneur de Bruyères-le-Châtel, Puivert et Chalabre, fils aîné de Jean 1^{er} et petit-fils de Thomas III. En 1310, Thomas III, fils de Jean 1^{er}, épouse Isabeau de Melun, et part aussitôt pour la guerre des Flandres; laissant certainement à sa femme les plaisirs de l'embellissement du château de Puivert (concernant la partie orientale essentiellement). Les travaux de reconstruction donnèrent au château de Puivert le caractère altier, pittoresque et hautement symbolique qu'on lui connaît encore aujourd'hui. Le donjon, la taille et la richesse sculpturale des tours et de l'enceinte, datés de 1310, demeurent les témoins les plus importants des ambitions politiques et du rayonnement culturel de cette grande famille.

En 1302, Thomas IV, seigneur de Bruyères, vend une maison. « sise audit cloistre Nostre-Dame du chapitre de Chartres » et, en 1259, nous voyons Jean 1^{er}, seigneur de Bruyères-le-Châtel, chevalier, et Eustachie, sa femme (les parents de Thomas) s'opposer à la fermeture du cloître, comme propriétaires de cette maison. En juillet 1304 ; « Thomas de Brueriis, miles, dominus Brueriacum » cède aux moines des Vaux de Cernay la mesure de Girard de Ferté et un terrain jouxtant la maison des moines « unam masuram cum quadam platea et pertinenciis suis, sitam in villa de Brueriis » (charte MXIII).

En 1322, Thomas III de Bruyères, est le témoin de Jean II de Lévis, seigneur de Mirepoix, quand celui-ci donna des maisons à l'évêque Raymond. Thomas III était le cousin germain de Jean II de Lévis puisque son père Jean 1^{er} de Bruyères avait épousé Eustachie de Lévis, la sœur de Gui II de Lévis.

Thomas IV fils aîné de Thomas III, hérita de Puivert, Nébias, Saint-Jean-de-Paracol, Montjardin, etc. ; son frère puîné Philippe 1^{er} reçut Chalabre, Rivel, Sonac, etc.; leur sœur vendit ses droits sur les terres de Puivert à Thomas. Celui-ci fait montre de ses privilèges dans les années 1350. Il refuse et demande par lettres patentes, de payer les taxes exigées par le souverain, et la restitution de celles déjà acquittées. Béatrix de Varennes, sa femme, ne lui donne pas d'enfants mâles, mais quatre filles qui à sa mort se partageront avec son frère Philippe 1^{er}, le château de Puivert et ses dépendances.

Généalogie de Bruyères-le-Châtel

XXVII - **Miles de Vieux**, seigneur de Montléry et Bruyères, né vers 1035. Chevalier, qui était devenu féal de Milon le Grand, le puissant seigneur de Montlhéry vers 1089, en prenant le fief « qui vocatur Bruerias, apud foresta Aquilina » . Cet aïeul avait reçu l'investiture de Beaudouin, comte de Flandre, son oncle et tuteur du roi de France Philippe 1^{er}.

XXVI - **Thomas 1^{er} de Bruyères** (Anseau) né vers 1070. Le premier chevalier présent dans les chartes de Longpont est Thomas de Bruyères de son 1^{er} prénom Anseau « Thomas de Brueriis »
En 1100, Thomas 1^{er} est témoin avec Pierre Lisiard et Pierre Agnetis quand Osanna de Chavanville donna, au moment de mourir, sa terre de Mulleron. Il assiste Gui Troussel, le seigneur de Montlhéry qui, faisant son testament en 1108 recommande au roi la châtellenie (Montlhéry) et le prieuré (Longpont) fondé par son grand-père.

On apprend que Thomas a un frère nommé Hervé qui avait assisté, en 1108, la veuve d'Hervé de Donjons offrant sa ferme de Brétigny aux moines de Longpont. Il est le père de Thibault.

XXV - Thibault de Bruyères, seigneur de Bruyères-le-Châtel, né vers 1100. Il suivra le roi Louis VII en Terre Sainte en 1147. Il est le père de Nicolas

XXIV - Nicolas de Bruyères (Nicolaus de Brueria), seigneur de Bruyères, né vers 1130. Il est témoin en 1186 d'une donation de Gervais, seigneur de Châteauneuf, et de sa soeur Marguerite à l'église et aux chanoines de Saint-Vincent de Nemours, dépendant de l'Abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, diocèse de Chartres, de 100 sols à prendre sur le péage de Brajolle. Il est le père de Pons.

XXIII - Pons Gui Parvus de Bruyères, seigneur de Bruyères-le-Châtel. Né vers 1150. Il est le père de Marguerite.

XXII - Marguerite de Bruyères-le-Châtel, née vers 1175 et décédée en 1216. Elle épousa en 1195 Josselin (alias Gosselin) IV de Lèves, seigneur de Lèves (1206) (seigneur justicier de Bruyères au nom de sa femme) et le nom de Bruyères passera dans cette famille.

Josselin de Lèves, agissant comme seigneur justicier de Bruyères-le-Châtel, semble tenir son droit de Marguerite, sa femme. Cette alliance expliquerait comment Josselin serait seigneur de Bruyères-le-Châtel et pourquoi il porte un lion sur son écu (no CXCVII, p. 200) tandis que son père Geoffroi portait un échiquier (no CLVII, p. 170). Ce lion, en effet, porté dans les armoiries de Bruyères, se retrouve ensuite plus tard sur le sceau de son fils Thomas III de Bruyères dit Pons 1er.

XXI – Pons 1er de Bruyères-le-Châtel (Thomas II) né en 1185 et mort le 17 octobre 1251 était originaire de l'Île de France. Un de ses aïeux prit en 1089 le nom de Bruyères-le-Châtel, d'une terre dont il avait reçu l'investiture de Beaudoin comte de Flandres, son oncle, et tuteur de Philippe 1er.

Il fut respectivement : seigneur de Lèves (28), seigneur de Bruyères-le-Châtel (91) & de Mirepoix (09), Baron de Chalabre (11) et Puivert (11), Chevalier Croisé et lieutenant de Simon de Monfort pendant la croisade contre les Albigeois dans le sud de la France.

En 1209 Thomas II de Bruyères (dit Pons) sous les ordres de Simon de Montfort avec 6000 hommes dans le Languedoc contre les Albigeois et pris en 1210 plusieurs châteaux dont celui de Puivert qui se rendit après 3 jours de sièges. Le comte Simon de Montfort pour sa victoire, lui fit don de deux baronnies, celle de Puivert et Chalabre.

En 1210, Thomas II dit Pons de Bruyères s'empare du château de Puivert, du Quercorb et s'installe dans sa capitale Chalabre. Ce nouveau châtelain a marqué l'histoire par sa tolérance. Il défend un territoire, délimité au nord par Mirepoix et au sud par Puivert mais constamment convoité par les comtes de Foix, de Toulouse ainsi que par les Trencavel, seigneurs de Carcassonne.

Thomas II Pons de Bruyères-le-Chatel, était un des principaux compagnons d'armes de Simon de Montfort dans la croisade contre les Albigeois, vint en Languedoc en 1209. Pendant que Simon réduisait plusieurs villes, Thomas faisait une incursion dans le Quercorb et s'emparait de plusieurs châteaux, parmi lesquels Puivert, défendu par les fils du seigneur Bernard de Congost, qui devint parfait Cathare au moment de sa mort, à Montségur, en 1232. En 1210, il reprend le château de Puivert qui se rendit après trois jours de siège. Simon de Montfort récompensa son lieutenant en lui accordant en fief dans le pays de Quercorb, divisé en deux baronnies : Chalabre et Puivert, avec leurs dépendances.

Dans les mêmes conditions, le pays de Mirepoix fut attribué à Guy de Lévis. Mais après la mort tragique de Simon, la faiblesse d'Amaury son fils, fut la cause de la révolte des anciens seigneurs du pays, et Thomas de Bruyères et Guy de Lévis subirent le sort de tous les seigneurs dotés par Simon et furent chassés de leurs possessions par leurs anciens maîtres spoliés.

Mais en 1226, Louis VIII roi de France à la tête de 200 000 hommes vint en Languedoc prendre possession de ses nouveaux domaines. Thomas II de Bruyères et Guy de Lévis s'engagèrent dans l'armée du roi et après la défaite du successeur de Trencavel, Louis VIII réintégra dans leurs biens dépossédés par la dernière révolte.

Thomas II de Bruyères deviendra baron de Puivert et de Chalabre, Guy de Lévis, seigneur de Mirepoix et ils eurent encore à combattre : ce fut le siège de Montségur, qui sera pris en 1244.

Thomas dit Pons de Bruyères marié avec Agnès de Beaumont-Gâtinais née vers 1200 et décédée en 1249 fille d'Adam IV de Beaumont-Gâtinais seigneur de Beaumont, Maréchal de France et chevalier croisé. Thomas dit « Pons » et Agnès eurent deux enfants : une fille Jeanne et un fils Jean de Bruyères qui deviendra plus tard Jean 1^{er} de Bruyères-le-Châtel fils et héritier de Thomas II, qui a épousé Eustachie de Lévis, fille du Guy II de Levis-Mirepoix et petite fille de Guy 1^{er} seigneur de Levis-Mirepoix et Jeanne la sœur de Jean 1^{er} qui épousera Guy II de Levis-Mirepoix.

Généalogie de Bruyères-Rivel & Bruyères-Chalabre

DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL, Maison existante qui se divise en deux branches, l'aînée en Langue-doc, sous le nom & les titres de Baron DE BRUYÈRES-CHALABRE, Diocèse de Mirepoix; la cadette en Dauphiné, sous celui de Baron DE BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, Diocèse de Die.

XX- Jean 1^{er} de Bruyères-le-Châtel né en 1230 à Bruyères-le-Châtel (91) et décédé en 1291 à Saint-Jean d'Acre en Terre Sainte, Sire de Bruyères-le-Châtel (91), baron de Chalabre (11) & de Puivert (11), Grand Chambellan du roi Philippe III le Hardi et chevalier croisé en terre Sainte. Jean 1^{er} de Bruyères dit parfois «de Poissy» était aussi par son rang seigneur d'Ollainville, Courson, Fontenay, Soucy et Bel-Air et avait les fiefs à Arpajon, Chartres et Poissy.

Le Roi Philippe III le Hardi lui accorde des privilèges fiscaux et exemptions de ban et arrière-ban sur ses baronnies ; transige 1223 avec Pons de Villars, Prieur de Camon et s'oppose à la fermeture du cloître de Notre-Dame en novembre 1259.

Il vend des biens à Chevrigny et La Barre près Saint-Rémy-Les-Chevreuse en 1262 pour 1.600 £ ; échange avec le Roi en 1264 de biens sis à Bruyère contre d'autres à Poissy et Saint-Germain-en-Laye ; il est cité en septembre 1276 pour accord de droits à Châteaufort et Arpajon.

Il épouse en 1260, Eustachie de Lévis née vers 1240 et morte le 21 juillet 1300, fille de Gui II de Lévis, seigneur de Mirepoix (09), Florensac (34) et Montségur (09), et de Jeanne. Avec Eustachie ils eurent Thomas III de Bruyères-le-Châtel qui portera plus tard le nom de Bruyères-Rivel.

En 1280 — Accord de Gui de Lévis III, seigneur de Mirepoix, avec Jean de Bruyères, seigneur de Puivert, ci de Bertrand de Las Castel, portant qu'ils donneraient respectivement passage à tous les trains de bois par les écluses des moulins situées sur la rivière de l'Hers, dans retendue de leurs seigneuries, et qu'il leur sera payé, par chaque train, la somme de 2,000 deniers pour les indemniser des dommages occasionnés auxdits moulins. (Blbi. nat., originaux latins provenant des archives de la maison Bruyères-Chalabre)

Jean 1^{er} de Bruyères-Chalabre sera Chevalier croisé, décédera lors du siège de Saint-Jean d'Acre en 1291 qui se solda par la prise de la ville par les mamelouks et la fin du royaume de Jérusalem.

XIX – Thomas III de Bruyères-le-Châtel né en 1265 et décédé en 1325 sera Baron de Mirepoix (09), Baron de Chalabre (11), Puivert, Sonnac & Rivel (11), seigneur de Bruyères-Le-Châtel, Nébiac, Saint-Jean, Paracol, Sonac, Villefort, Mongardin, Massario, Beaumont, capitaine de 50 hommes d'armes dans les Flandres & chevalier croisé contre les Cathares.

Fils de Jean Ier et d'Eustachie de Lévis, il se marie en 1310 avec Isabeau de Melun, Dame d'Ivoy-Le-Pré, Bréviande, Maupas, Malvoisine fille d'Adam IV de Melun, vicomte de Melun et seigneur de Montreuil-Bellay et de Jeanne de Suly, Dame de Jars, Ivoy, Saint-Maurice, Bréviande, Maupas et Malevoisine (18) et eurent trois enfants Philippe 1^{er}, Thomas IV et Jeanne.. Après le décès de leur père Thomas III, son épouse Isabeau de Melun fait adosser ses armoiries, les 7 besants d'or (le besant était la monnaie de Byzance) à celles de son mari, ce qui normalement ne se faisait pas. Ce blason est gravé et donc encore visible au château de Puivert. (Source : Si Chalabre m'était conté)

En 1302, il vend une maison du cloître Notre-Dame au chapitre de Chartres ; hommage au Roi et dénombrement à la Sénéchaussée de Carcassonne le 3 avril 1317 ; cité charte 12/02/1350 : don de vignes aux Vaux-de-Cernay ;

Par lettres patentes de 1314 Philippe IV «Le Bel» lui accorde de nouveaux droits sur Puivert ; Il rachète en 1297 aux Hospitaliers un fief de Bruyères (moulin de Guisseray) ; échange avec les mêmes en 12/1307 des terres sur Bruyères, Soucy, Lopigny et Marivaulx contre des maisons à Chartres et Arpajon.

La lignée de Bruyères-Rivel

XVIII - Philippe 1^{er} de Bruyères-Rivel né en 1325 et décédé le 8 novembre 1404, Chevalier, Baron de Rivel et de Chalabre, seigneur du château et de Revel, de Sonac, Sainte-Colombe, conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Castres et Montpellier.

Il rend hommage au roi pour Capendu en 1349 ; Reconnaissance le 22 mars 1370 pour son Gouvernement du comté de Castres comme procureur fondé de sa nièce Marie de Ponthieu, comtesse de Castres et de Vendôme ; Serment au Roi le 22 mars 1371 comme baron de Chalabre

Jeanne de Ponthieu, veuve de Jean VI, comte de Vendôme, l'établit gouverneur de son comté de Castres par lettres du 27 novembre 1371 dans lesquelles elle le qualifie son cher et aimé cousin. Il fut fait prisonnier par les ennemis du Roi et soumis à une si forte rançon qu'il fut contraint d'engager ses terres.

Il établira son testament le 19 septembre 1373 et mourut en 1404.

Il épouse en première noces en 1349 Marguerite de Campendu née en 1325 et décédée le 13 janvier 1358 (veuve de Guilhem de Narbonne). En seconde noces le 22 mars 1361 Indie de Brens (ou de Peyre), dame de Gaillac (81) née en 1340 et décédée en juillet 1373 (veuve du seigneur de Châteauneuf ou Castelnau). En troisième noces le 1^{er} janvier 1395 Jordane de Vias (ou de Bré), dame d'Amat décédée en 1410 (fille de Raymond de Bré) et en Quatrième noces, Jordane de Perapertusa.

Avec Indie de Brens il eu deux filles dont la première (le prénom est inconnu) a épousée Géraud III de Mauléon, Seigneur de Mauléon-Barousse, de Belpech, de Durban-sur-Aurize et de Prat, châtelain du Val d'Aran et une seconde fille Eustachie.

Avec Jordane de Vias ou de Bré il eu Jean II de Bruyères-le-Châtel né vers 1395 qui suivra la lignée de Chalabre.

Le château de Puivert domine le pays de Quercorb à 600 m. d'altitude. Il se compose d'une enceinte de plan rectangulaire, percée d'archères. L'entrée s'effectue par une tour-porte, au centre de la courtine orientale, qui permet d'accéder à la cour de 80 sur 40 m. Le donjon, de plan carré de 15 m de côté et haut de 32 m, comprend quatre salles superposées et six tours de défense. Thomas IV de Bruyères le frère de Philippe 1^{er} et le fils de Jean 1^{er} fit sculpter dans la salle des musiciens, sur les cul-de-lampe, huit personnages porteurs d'instruments de musique du Moyen Âge, cornemuse, tambourin, vielle, luth, orgue portatif, psaltérion.

Le château fut pris en 1210 par son grand-père Thomas III Pons de Bruyère, compagnon de Simon de Montfort qui lui en confiera la seigneurie, après un siège de trois jours à l'issue duquel il ne trouva qu'un château vide, les combattants ayant réussi à fuir par un souterrain.

XVII - Jean II de Bruyères-Rivel né en 1390 et décédé en 1442 à Chalabre (11). Baron de Rivel, Chalabre, Bruyères-Le-Châtel, Sonac, Sainte-Colombe et de Montjardin, Gouverneur de Montpellier. Il prête serment au Roi Charles VI le 4 décembre 1424

Jean II de Bruyères, l'aîné des fils de Philippe, après avoir atteint l'âge d'homme, se glorifia son tour du titre de baron de Rivel, qu'il immortalisa par de brillants faits d'armes, en combattant à côté de Jeanne d'Arc dit la pucelle d'Orléans, d'Étienne de Vignoles dit "Lahire" et de Jean Poton de Xaintraille, dont il était l'ami et le fidèle compagnon d'armes. Il rechercha l'alliance d'une des plus vieilles et des plus illustres maisons du royaume: la famille de Mauléon, dont il épousa une des filles "Beatrix". Les précieuses qualités de dame Béatrix de Mauléon, noble épouse de haut et puissant seigneur messire Jean de Bruyères, baron de Rivel, Chalabre, Sainte-Colombe, Sonac, Montjardin, etc., jouissant des titres et privilèges concédé par faveur royale aux seigneurs de la Terre Privilégiée. »

En 1434 il épousera Beatrix de Mauléon née en 1410, fille de Jean de Mauléon, Seigneur de Mauléon-Barousse, de Belpech, de Durban-sur-Aurize et de Prat, châtelain du Val d'Aran et de Jeanne de Comminges-Couserans fille de Raymond-Roger III de Comminges, vicomte de Couserans et seigneurs de Montblanc et de son épouse Marthe d'Astarac du comté d'Astarac. Ils eurent plusieurs enfants dont Jean III de Bruyères-le-Châtel fils héritier et Roger Antoine de Bruyères-Chalabre fils puîné qui deviendra baron de Chalabre (11), Rivel (11) & De Bruyères-Le-Châtel. Devenue veuve après 8 ans de mariage, dame Béatrix de Mauléon sut triompher des rivalités mal éteintes de la branche de Puivert. L'avenir de ses enfants devint pour elle l'objet de la plus constante sollicitude et des plus généreux sacrifices. Elle se déclara publiquement leur garde noble jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la majorité et prêta serment de fidélité au roi en leur nom.

En outre, pour maintenir l'intégrité de leurs domaines, elle en fit le dénombrement. Roger-Antoine, son fils aîné, devenu majeur, s'empressa de renouveler les mêmes actes de fidélité et de soumission en prenant possession de la baronnie. En 1442, le château de Chalabre avait acquis une certaine importance. Un acte de cette époque va en donner la preuve :

« Charles VII, par la grâce de Dieu, roi des Français, au sénéchal de Carcassonne, à nos délégués pour le fait des subsides dans le diocèse de Mirepoix, d'Alet, et dans l'officialité de Limoux, salut : pour ceux qui regardent notre fidèle et bien-aimé Philippe de Voisins, chevalier, seigneur de Puivert, et Béatrice de Mauléon, veuve de Jean de Bruyères, autrefois seigneurs de Chalabre, tutrice et gardienne des biens de ses enfants, Roger Antoine, Jean, Catherine et Marguerite de Bruyères, seigneur de Chalabre.

Il nous a été représenté que les habitants des dites baronnies de Puyvert sont et ont été taillable à la volonté de leur seigneur, et que ces derniers sont dans l'habitude de prélever chaque année, surtout leurs vassaux, une redevance dont ils fixent eux-mêmes le chiffre. Il nous a été également représenté, que dans ces lieux il y a deux châteaux fortement défendu, voisin l'un de l'autre, à rapprocher de la juridiction du roi d'Aragon, notre cher et bien-aimé parents, et du comté de Foix. Ces châteaux, étant placé au milieu des forêts et dans un pays environné de danger ; pour ces motifs, les vassaux de cette terre ont été exempts de toute espèce de contribution, tant pour le fait de guerre que pour tout autre motif, et ils n'ont pas été tenus de payer la part des impôts avec les populations taillables du pays de l'alarme occitanique. Ils n'ont pas même été appelés à contribuer à la rançon destinée à libérer le feu le roi Jean, notre bien-aimé aïeul."

La lignée de Bruyères-Chalabre

XVI - Roger Antoine de Bruyères-Chalabre né en 1424 et décédé en 1474, baron de Chalabre (11), Rivel (11) & De Bruyères-Le-Châtel, Capitaine de 50 hommes d'armes.

Roger Antoine de Bruyères-Chalabre, baron de Chalabre, fils de Jean II de Bruyères, baron de Chalabre, et de Béatrix de Mauléon épousa le 3 août 1452 Constance de Perapertusa, dame de Rabouillet et de Joch (contrat passé au château de Chalabre devant Bernard-Jean de Soler, notaire à Alet). Leur fils cadet Gaston de Bruyères-Chalabre « succéda aux nom et armes de la maison de Perapertusa dont il devint le principal héritier du chef de sa mère qui lui fit donation de ses droits sur les baronnies de Joch et de Rabouillet le 15 juin 1485 ».

Le 15 février 1450, Roger Antoine de Bruyères-Chalabre eut la lourde tâche, dans sa qualité de chambellan du Roi, sur l'ordre du roi Charles VII, de faire une enquête pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc le Lys pucelle de condamnée à être brûlée vive en 1431 après un procès en hérésie.

En 1450, juste avant d'emménager à Chalabre, il quitta Rivel pour faire ses recherches sur Jeanne. A son retour, il s'installa dans sa nouvelle demeure, mais là, ce furent les rivellois qui s'avèrent insatisfaits. Après avoir suivi les conseils de sa mère Beatrix de Mauléon, fut un peu moins absent à Chalabre et fait restaurer en 1452 le château de Chalabre où il établit sa résidence principale.

Ce n'est qu'en 1450, sur le conseil de sa mère Beatrix de Mauléon, devant la contestation des habitants de Chalabre que Roger Antoine de Bruyères de Rivel, après avoir restauré le château de Chalabre, y fait sa résidence principale.

Il épouse en le 3 août 1452 Constance de Perapertusa « Peyrepertuse » (contrat passé au château de Chalabre devant Bernard-Jean de Soler, notaire à Alet) (fille héritière de Bernard Bérenger de Peyrepertuse, baron de Joch, de Rabellot en Roussillon). Elle prendra de prénom de sa grand-mère Constance de Perellos héritière de la baronnie de Joch dont en elle héritera. Leur fils cadet Gaston de Bruyères-Chalabre « succéda aux nom et armes de la maison de Perapertusa dont il devint le principal héritier du chef de sa mère qui lui fit donation de ses droits sur les baronnies de Joch et de Rabouillet le 15 juin 1485 ».

Leur fils cadet **Gaston de Bruyères-Chalabre** « succéda aux nom et armes de la maison de Perapertusa dont il devint le principal héritier du chef de sa mère qui lui fit donation de ses droits sur les baronnies de Joch et de Rabouillet le 15 juin 1485 ».

XV - Gaston de Bruyères-Chalabre dit de Perapertusa né en 1460 et décédé en 1505 à Joch (66), Baron de Joch et de Rabouillet, seigneur de Saint Paul et de Prats et d'autres lieux. Il est représenté comme étant un des plus grands personnages de la province.

Il était du côté maternel, le petit-fils de Bernard Béranger de Perapertusa y de Perellos par sa mère Constance. Celle-ci lui fit donation de ses droits sur les baronnies de Joch et de Rabouillet, le 15 juin 1485 mais Gaston de Perapertusa n'est connu comme seigneur de ces lieux que par un acte du 8 mars 1490, par lequel ce chevalier nommait un procureur pour reconnaître en son nom le fief de la moitié du château de Joch à la reine de Navarre, vicomtesse de Castellbò.

Gaston de Perapertusa devait être d'un âge assez avancé à cette époque et il avait plusieurs enfants: François, Françoise, Guillaume, Jean, Jeanne, Stéphanie, Agnès, Éléonore et Isabelle.

Au mois d'avril 1502, Jeanne de Perapertusa, fille de Gaston, épousa François d'Oms, fils de Guillaume d'Oms, seigneur de Santa-Pau. Gaston de Perapertusa fit son testament au château de Joch, le 25 février 1505 et désigna comme exécuteurs de ses dernières volontés, son épouse Yolande, Jean de Bruyères, seigneur de Chalabre, son frère aîné, et François d'Oms, son beau-fils. Il fit divers legs à ses filles, dont deux, Isabelle et Éléonore qui prirent l'habit religieux au couvent de Saint-Sauveur de Perpignan. Il laissa cinq mille florins et ses armes à son fils Guillaume, trois mille florins à son autre fils Jean qui embrassa la carrière ecclésiastique, et les revenus de la baronnie de Joch à son épouse Yolande, sa vie durant.

Gaston de Peyrepertuse est né de Bruyères, une famille de Chalabre fils de Constance de Peyrepertuse fille de Bernard Berenger de Perapertusa y de Perellos, baron de Joch, seigneur de Rabouillet, de Rocavert, de Sequora, de Prats et Trévillach au pays de Fenouillèdes mariée avec Roger Antoine de Bruyères-Chalabre en 1452. Gaston un des fils de Constance eut à relever le patronyme de Peyrepertuse « Perapertusa », la lignée s'étant éteinte avec son grand père Bernard-Berenger qui avait eu deux filles, Constance et Jeanne. C'est Guillaume baron de Rebollet et de Favara instigateur de la branche des Perapertusa Castellar en Italie, frère de Bernard-Berenger qui désigna Gaston pour être son héritier.

Gaston de Bruyères dit de Perapertusa demanda à être inhumé dans l'église Saint-Martin du lieu de Joch où reposaient ses ancêtres. Cette désignation s'applique à l'ancienne église paroissiale de la localité, qui était alors située au bas et en dehors du village, sur le bord du ravin de Saint-Martin. On ne trouve ensuite aucune mention de Gaston de Perapertusa et il est probable qu'il mourut peu après la date de son testament entre 1505 et 1507, mais son successeur n'apparaît qu'en 1511. Yolande, sa veuve, vivait encore en 1516.

Gaston de Bruyères-Chalabre dit de Peyrepertuse était aussi seigneur de Saint Paul et de Prats d'après A.Bayrou. L. Fedié le représente comme étant un des plus grands personnages de la province. Il est seigneur de Rabouillet, Trilla et Prats. René Quehen remplace Prats par Prades, dans le pays de Fenouillèdes. Il ajoute qu'il fut accusé d'avoir favorisé l'armée de Ferdinand en la fournissant en blé et autres vivres.

Éléonore de Perapertusa née en 1490 décédée vers 1547 était la fille de Gaston de Bruyères-Chalabre de Perapertusa et de Yolande son épouse. Elle prit l'habit à l'âge de 16 ans pour être religieuse au Couvent des Dames de Saint-Sauveur de Perpignan.

Le désir des familles d'avantager un des enfants dans ce cas l'aîné, qui hérite de manière privilégiée du patrimoine, au détriment du cadet qui en général rentre dans l'armée ou qui récupère des fiefs moins importants et la fille ou le troisième fils qui devient religieux. L'entrée au couvent signifie en effet la mort civile et donc le renoncement aux droits sur l'héritage. Pour les parents et permet d'éloigner l'enfant des affaires de la maison tout en lui assurant une subsistance quotidienne ce qui est dans ce cas précis des deux filles de Gaston.

Éléonore comme sa sœur Isabel était religieuse au couvent de Saint-Sauveur de Perpignan qu'elle quitta pour se marier le 4 mai 1518 avec Pierre de Seragut noble bourgeois de Perpignan. "Le couvent des Dames de Saint-Sauveur est un monastère féminin sous la règle de saint Augustin fondé à Perpignan au XIIIe siècle et qui ferma en 1792."

XIV - **Éléonore de Perapertusa**, fille de Gaston de Bruyère-Chalabre dit de Perapertusa qui aurait certainement coulé de beaux jours dans son château de Chalabre, toute sa vie durant. Cette jeune fille de bonne famille et éduquée doit pourtant abandonner ses rêves de mariage prospère pour rentrer avec sa sœur Isabelle comme religieuse au couvent de Saint-Sauveur de Perpignan.

En règle générale dans une nombreuse fratrie, les derniers enfants nés sont voués à une carrière religieuse. Mais Éléonore quitta le couvent pour se marier le 4 mai 1518 avec Pierre de Seragut « burgès honrat » d'une grande famille de Perpignan.

Le 4 Mai 1518 : Contrat de mariage (avec Pere de Seragut) - Notaire Francesc Masdemont - Perpignan, 66000, Pyrénées-Orientales - ADPO : 3E1 / 2293 ? Cité dans ses "Rubriques" par Francesc Puignau, notaire de Perpignan. Éléonore de Perapertusa et Pierre de Seragut eurent cinq enfants, Antoni, Tristan, Honrat, Dionis et **Joanna de Seragut y de Perapertusa**.

Les Seragut de Perpignan est une famille de petite noblesse le grand-père de Pierre de Seragut marié avec Éléonore de Perapertusa a été anobli par le roi Louis XI et fut consul de Perpignan en 1463 et en 1467, fut nommé Procureur Royal de Roussillon et de Cerdagne par lettres de Louis XI en date du 17 octobre 1473.

XIII- **Joanna de Seragut y de Perapertusa** née en 1530 à Perpignan (66) épousa le 27 juillet 1547 à Perpignan Juan Genis de Vilaplana y de Masdemont d'une riche famille noble aristocratique de Perpignan. 17 juillet 1547 : Contrat de mariage (avec Juan, Genis De Vilaplana y de Masdemont) - Notaire Joan Port - Perpignan, 66000, Pyrénées-Orientales - ADPO : 3E1 / 2919 : L'épouse apporte en dot 1000 livres de Perpignan, y compris les 100 livres léguées par feu le noble don Gaspar de Guiage.

Joanna de Perapertusa et Juan Genis de Vilaplana eurent cinq enfants Veronica, Antonia, Anton, Francesc et Angéla de Vilaplana y de Seragut.

XII - **Angéla de Vilaplana y de Seragut** dame du château de Malmercat, née en 1560 à Perpignan et décédée en 1610 à Malmercat (Espagne) fille d'une famille aristocratique du Roussillon, installée à Perpignan. Son fils Francesc de Copons y de Vilaplana était le cousin des frères Antoni et Francesc de Vilaplana y d'Agulló (né à Copons en 1597 - Mort à Perpignan en 1649), Seigneur de Balsareny de Segarra et d'el Soler d'Avall et châtelain de Copons, a agi au nom de son oncle Pau Claris durant les négociations menées avec la Monarchie française dans les mois qui ont précédé l'entrée de la Catalogne dans la Guerre des faucheurs.

Angéla de Vilaplana y de Seragut a épousée Bernat de Copons y de Tragó né en 1550, 3^e seigneur de Malmercat, de Glorieta et Montesclado fils de Miguel Joan de Copons i de Toralla, 2^e seigneur de Malmercat, seigneur de Glorieta et Montesclado, Vicaria d'Urgell, Chevalier de L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et d'Angéla de Tragó y de Rajadell, fille de Joan de Tragó y de Peguera, Baron de Lés, seigneur de Ballestar, Campmajor, Garamós, Cornabau, le Rocher de Villech, le bloc des Franquals, de Vallmanyana, gouverneur du Vicomte de Castellbó. Il eurent trois enfants Francesc de Copons y de Vilaplana, abbé de Sainte Marie de Ripoll (1633-51) et Onofre de Copons y de Vilaplana qui succèdera à son père comme 4^e seigneur de Malmercat. Source : (Malmercat mil anys de rebel.lia) et Magdalena de Copons y de Vilaplana.

XI - **Onofre de Copons y de Vilaplana** né en 1580 et décédé en 1638, Chevalier et 4eme Seigneur de Malmercat, Montesclado et Glorieta, fils de Bernat Bernat de Copons y de Tragó, et d'Angéla de Vilaplana y de Seragut, marié en 1620 avec Magdalena de Gay y de Ahonés, fille de Tomás de Gay y de Montserrat seigneur d'Àger et député général de Catalogne entre 1602 et 1633. Il a participé au siège de Salses pendant la guerre contre les Français (1639-40) avec les frères de Magdalena, Miquel et Tomàs, qui y sont morts.

X - **Jacint de Copons y Gay**, né le 15 août 1624 à Malmercat et décédé le 8 juillet 1696 à Malmercat, 5eme Seigneur de Malmercat, Oidor du bras militaire pour la Vegueria de Lérida, fils d'Onofre, marié à Magdalena de Esquerrer y de Roset, fille de Augustin de Esquerrer y de Cadell, Baron d'Argentera. Jacint et Magdalena ont eu cinq enfants.

Jacint de copons y de Gay va defensar amb fermesa el setge al que van sotmetre els francesos el Castell de Malmercat el 1674 i va recuperar la fortalesa de Glorieta. Memorial de Plàcid de Copons presentat per sol.licitar una vacant com a jutge de la Reial Audiència el 1689:

“El Dr. D. Plácido de Copons y de Esquerrer, natural del Principado de Catalunya, dice que todos sus antepasados han servido a V.M. como leales y finos vasallos, en todas las ocasiones que del real servicio y conservación de aquellas provincias se han ofrecido y con especilidad mostró su celo al real obsequio de V.M. D. Jacinto de Copons y Gay, su padre, en el año de 1640, en que sucedieron las turbaciones della y en los siguientes manteniéndose siempre en la obediencia de VM. aunque a costa de su patrimonio, y hacienda, que por tenerla en las montañas de Pallás, y cerca de la Seo de Urgel, donde los franceses con tirania asolaron y destruyeron todo lo que savian era de los que se conservavan en el real dominio de VM. padecio gran detrimento, y executando en defensa del castillo de Malmercat, propia, y hereditaria havitacion de los suyos la mas leal, y fina accion, que es ponderable; pues solo con sus vasallos resistió el sitio que le puso el enemigo, queriéndole obligar por este camino a que le presentase obediencia, y entregarle el castillo, y se defendió con tal valor que tuvo por bien el enemigo de levantarle; si bien se vengó ocupándole una torre muy fuerte, que tenía en el lugar de Glorieta, patrimonio así mismo de su casa; pero con singular bizarría asistido de sus vasallos, y de una compañía de infantería , que le suministró el sargento mayor, D. Juan Aloy, sitió la dicha torre y apresola de género que dentro de trece días la restituyó el enemigo de su poder, y por reconocer era de perjuicio para los designios de la causa de V.M. la demolió. (...).” ACA, Leg. 226. Memorial Dr. Plàcid de Copons i Esquerrer.

Jacint de Copons seigneur de Malmercat, de Glorieta et de Montesclado, qui régnait sur son château de Malmercat, situé sur les contreforts des Pyrénées, était respecté par ses sujets et apprécié pour sa sagesse et son courage.

« En l'an de grâce 1674, des rumeurs commencèrent à circuler selon lesquelles les Français prévoyaient d'envahir le royaume d'Aragon et étaient déjà dans les montagnes de Pallás, et près du Seo de Urgell, où les Français avec la tyrannie ont dévasté et détruit tout sur leurs passages... Jacint fut l'un de ceux qui sont restés dans leur domaine pour se défendre. Il ne prit pas ces rumeurs à la légère et se prépara à la guerre. Il rassembla 40 arquebusiers répartis entre le château de Malmercat et celui de Glorieta, une unité de soldats armés de fusils à mèche, et les entraîna pour se préparer à l'invasion.

Les Français finirent par arriver, et Jacint de Copons et ses arquebusiers se tenaient prêts à les repousser. Les troupes françaises étaient nombreuses, mais Jacint de Copons et ses arquebusiers étaient déterminés à protéger leur château de Malmercat à tout prix.

La bataille fut violente et sanglante. Les arquebusiers de Jacint de Copons firent preuve de courage et de détermination, tirant sur les troupes françaises avec leur arme redoutable. Les Français furent surpris par la puissance de feu des arquebusiers et se mirent à reculer.

Le siège dura plusieurs jours et finalement, les Français se retirèrent, vaincus par les arquebusiers de Jacint de Copons et son château de Malmercat resta invaincu. »

Les enfants de Jacint de Copons y de Gay, tous élevés à Malmercat, assumeront les plus hautes responsabilités politiques et militaires dans les événements clés de la rébellion des Catalans contre la dynastie des Bourbons.

Jacint de Copons y de Esquerrer, qui a suivi la carrière militaire et était lieutenant-colonel d'infanterie espagnole du troisième du comte de Darnius;

Manuel de Copons y de Esquerrer a fait une carrière ecclésiastique sur les traces de son oncle Francesc de Copons i de Vilaplana, abbé de Ripoll;

Placid de Copons y de Esquerrer a été formé pour le pouvoir judiciaire,

Joseph de Copons y de Esquerrer a hérité du titre et du patrimoine, deviendra le 6^e seigneur de Malmercat avec le titre de « Marquis de Malmeccat » accordée par le comte-roi Charles III, archiduc d'Autriche le 5 juillet 1717,

Maria de Copons y de Esquerrer qui a épousée le 11 mai 1680 à Salinas de Trillo, le noble Anton Felix de Gallart y de Guardia seigneur de salinas de Trillo et Bayle Général.

IX – Doña Maria de Copons y de Equerrer fille de Jacint, dame de Malmercat, née en 1658 au château de Malmercat, qui épousera le 11 mai 1680 à Salinas de Trillo, le noble Anton Félix de Gallart y de Guàrdia, né le 1^{er} septembre 1650 à Benabarre, seigneur de Salinas de Trillo et Bayle General par S.M. du comté de Ribagorça. Ils sont les parents de onze enfants mais seul cinq survivront à l'âge adulte : de Gertudis, Domingo, Maria, José et Narcissa qui sera l'instigatrice de la lignée de Serveto (vallée de Gistain) Aragon.

VIII – Doña Narcissa de Gallart y de Copons (Infanzona) née le 29 octobre 1687 à Salinas de Trillo, mariée le 3 novembre 1720 à Serveto avec Juan Domingo de Mur y de Rins puissante famille noble de Serveto descendant de Pedro de Mur anobli à Serveto par le roi Jaume II d'Aragon en 1326. Narcissa et Juan Domingo sont les parents d'Antonio de Mur y de Gallart qui suit :

VII – Don Antonio de Mur y de Gallart (Infanzon) né le 18 août 1721 à Serveto d'une puissante famille de la Vallée de Gistain. Il épouse le 2 avril 1753 à Serveto Doña Theresa Cornel y Minchot (descendante de la famille Cornel qui remonte à l'an 1000) Contrat de mariage passé entre Antonio de Mur y de Gallart et Theresa Cornel y Minchot en date du 3 avril 1753 à Serveto (deux familles nobles et puissantes des vallées de Benabarre et Gistain) qui seront les parents de: Joaquin, Maria, Antonio Narcisso, Ramon, Josepha et Theresa Maria Felix qui suit:

VI - Doña Theresa Maria Felix de Mur y Cornel (Infanzona) née le 27 avril 1756 à Serveto (de famille noble) qui épousera le 7 Novembre 1779 à Señes, Pedro Sésé de Comps né le 22 Mai 1752 à Señes (de la Casa Daniel de Señes, famille noble de la vallée de Gistain). Ils sont parents de plusieurs enfants dont Maria Benita qui suit.

V - Doña Maria Benita de Sesé y de Mur (Infanzona) née le 23 août 1780 à Señes (descendante de Daniel Sesé noble «Infanzon») qui épousera le 9 Mars 1808 à Señes Josef de Mur y Falceto qui seront les parents de plusieurs enfants dont Theresa qui suit :




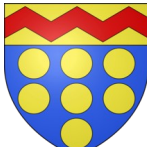

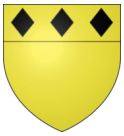




IV - Doña Theresa de Mur y de Sesé (Infanzona) née le 10 Avril 1812 à Señes décédée le 2 décembre 1880 qui épousera le 29 décembre 1834 Manuel Garcès Lattre qui seront les parents de plusieurs enfants dont Joaquina qui suit.

III - **Joaquina Garcès y Mur** née le 8 novembre 1846 à Señes qui épousera le 2 janvier 1870 Ramon Palacin y Mur né le 5 décembre 1836 à Serveto qui seront les parents de plusieurs enfants dont: Miguel Palacin i Garcès qui suit :

II - **Miguel Palacin y Garcès** né le 28 avril 1887 à Serveto (Casa Tejedor de Serveto) décédé le 15 décembre 1970 à Toulouse. Marié le 4 février 1918 à Montblanc avec Marie Thérèse Moli i Gassie née 8 juillet 1897 décédée le 22 mai 1990 à Aurignac qui seront les parents de plusieurs enfants dont Andrée qui suit.

I - **Andrée Palacin y Moli** née le 27 janvier 1925 à Montblanc (34) mariée à Toulouse le 7 juin 1951 avec Fernand Delon qui seront les parents de **Gérard, Daniel et Michèle**

Armories des ancêtres de la lignée de Bruyères-le-Châtel & Bruyères-Chalabre

 Bruyères-Chalabre	 Beaumont-Gâtinais	 Mirepoix	 Melun	 Mauléon
 Perapertusa	 Seragut	 Vilaplana	 Copons	 Esquerrer

Documents et sources :

Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 4 par de La Chenaye-Desbois et Badier Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre (1699-1783). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54249441.texteImage> (pages 421 à 435)

Histoire de la Terre privilégiée, anciennement connue sous le nom de pays de Kercorb, canton de Chalabre (Aude) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k246349.image> (pages 65, 83, 135, 179)

Polybiblion : revue bibliographique universelle - 01 janvier 1875

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k424285n> (pages 251 et 252)

Inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Mirepoix, avec la carte de la seigneurie de Mirepoix

<https://archive.org/details/inventairehistor03lrufuoft> (pages 59, 75, 91, 128,

Racines & Histoires <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Bruyeres-Le-Chatel.pdf>

Les Thomas de Bruyères (Extrait de la carte de la vicomté de Paris (1726))

<https://vieux-marcoussis.pagesperso-orange.fr/Chroniques/bruyeres%20seigneurs.htm>
<https://vieux-marcoussis.pagesperso-orange.fr/Chroniques/bruyeres2.htm>

Grand Armorial de France, tome 2 Auteur : Henri Jouglà de Morenas - Edité en 1938 (page 86)

Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle. X. Cha-Chu. - 1911 / par C. d'E.-A. [Chaix d'Est-Ange] Chaix d'Est-Ange, Gustave (1863-1923). Pages 433 et suivantes <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1120033/f437.item>

Le château de Chalabre



Situé en terres Cathares, le château de Chalabre a été donné par Simon de Montfort à Thomas Pons de Bruyères en 1210 suite à la croisade contre les Albigeois. L'histoire raconte le grand respect que les de Bruyères ont eu envers les cathares au point que les habitants de Chalabre ont défendu le château contre les révolutionnaires.

Des chartes du 6 et 7^e siècles mentionnèrent le château sous le nom d'Exalabra. « Castellum quod dicitur Keicorb cum omnibus suis castellamis ».

Le Castellum était la forteresse du chef lieu. Chalabre passa, contre toute logique, militaire devant la citadelle de Balaguier, qui, à partir de là, n'eut qu'un rôle dérisoire. En effet, l'implantation de cette dernière, en ce lieu n'est pas dans une bonne stratégie militaire.

Le grand Charlemagne, empereur, se déplaça en personne pour mettre la « rouste » aux Sarrasins. Il serait passé dans le fief et aurait ordonné la création de l'abbaye de Camon et celle des pénitents blancs à Chalabre. Il confirma que : Exalabra devait servir de place forte, pour venir en aide aux deux lieux ecclésiastiques.

En 1152, Trencavel charge le seigneur de Congost de prendre Villefort, Puivert, Nébias, St. Jean de Paracol, tandis que Chalabre, Mirepoix, Limbrassac, Lérans, Queille (St. Quentin la Tour), Camon, Fanjeaux, Lavelanet, Bélesta, et Dun passèrent d'un comté à l'autre. Après une autre attaque de Toulouse, Trencavel partagea en 1158 le Kercorb, Balaguier, et le château du Kercorb à Isern de Fanjeaux, et quant à Chalabre à Bernard de Saint Benoît. Sainte Colombe à Puy. Villefort et Puivert sont confirmés au seigneur de Congost.

Après la mort du comte de Foix et n'ayant pas de descendants et voulant, d'ailleurs, faire un pèlerinage vers les lieux saints, se dessaisit du pays des Kercorates et le vendit à Bernard-Aton, vicomte de Béziers qui avait été excommunié par le pape avec comme accusation, « crime de simonie et de sodomie ». À cette époque, le pays qui avait été l'objet d'une pareille vente se trouvait compris dans les limites du diocèse de Mirepoix.

L'un des vicomtes de Béziers, à Raymond Trencavel, jugea à propos de démembrer la terre de Kercorb. Il céda, à titre de fief, le château de Chalabre, qui en faisait parti, à un bourgeois de Saint-Benoît appelé Roger. C'est alors pour la première fois en 1152 qu'on trouve mentionner le château de ce nom.

Quelques années plus tard en 1167, le même vicomte reprit la terre de Chalabre et la céda, à titre de fief, avec tout le Kercorb, à Miron de Tonneins. La charte de 1167 offre ici de l'intérêt, par la raison qu'elle nous apprend que le pays des Kercorates était composé de quatorze bourgades, parmi lesquels figuraient Chalabre, Montjardin, Villefort, la Calmette, Sainte-Colombe et quelques autres hameaux de moindre importance.

Au commencement du XIII^e siècle, on trouve la même terre entre les maisons de feudataires de Fanjeaux appelé Izard Bernard. Le vicomte de Béziers voulut alors la reprendre, et la donna à Roger Bernard, comte de Foix, l'un de ses parents.

Pendant le cours du XIII^e siècle, une guerre des plus acharnés s'alluma dans le midi de la France. Cet éclair avait pour objet de déposséder les grands seigneurs, qui avaient donné leur adhésion à l'hérésie albigeoise. Puivert tomba après trois jours de siège. Bernard de Congost, en voyant les troupes arriver, fuit et se réfugia à Montségur où il y décéda.

Saint-Benoît (Auriac), Balaguier, Villefort, Rivel (Pendel) résistèrent une journée. Les châteaux furent détruits, mis à sac. Balaguier fut reconstruit plus tard par la famille de Bruyères, contrairement aux autres qui furent anéantis de manière définitive.

Chalabre, comme Sainte-Colombe suivirent l'exemple de Narbonne. Ils ouvrirent les portes sans la moindre résistance, sauvant la vie et la ville, et offrirent les clefs aux chefs croisés. Simon de Montfort se plaça à la tête des croisés. Après la victoire, les demeures féodales du Razès devinrent désertes et formèrent un riche butin, dont on fit don aux hommes de guerre qui avaient aidé Simon de Montfort à affronter les périls, les combats. Jean de Voisins eut pour sa part la portion du Razès comprise entre Coufoulens et le château de Rennes.

Louis de Moutrou prit possession des terres d'Escouloubre, avec les vastes forêts qui en formaient une riche dépendance. Guy de Lévis garda pour lui le diocèse de Mirepoix, s'étendant, à cette époque, depuis Lagarde et Lérans jusqu'à Montségur et Bélesta. Le sire Pons de Bruyères-le-Châtel reçut dans ce partage le pays de Kercorb avec le château de Puivert.

Pendant de longues années, la famille des Bruyères fit sa résidence dans ce dernier manoir. Thomas Ier l'un des membres de cette famille, petit fils de l'envahisseur, marié avec Isabeau de Melun, agrandit les moyens de défense de Puivert, afin d'en faire une place forte. Deux enfants de Thomas partagèrent sa succession en 1354. Philippe hérita de Rivel, Chalabre et Saintes-Colombe. L'autre fils Thomas II hérita de Puivert, Nébias et Montjardin. La famille des Bruyères, qui dominait sur tout le pays de Kercorb, choisit le château de Puivert pour y établir sa résidence. Ce qui nous prouve encore, c'est que Simon de Montfort, en promenant son armée triomphante dans le comté de Razès, s'arrêta devant Puivert en 1210 pour en faire le siège, tandis qu'il ne paraît pas avoir songé à s'occuper de Chalabre. Il est vrai que la ville lui ouvre les portes sans résistance, lui donnant les clefs de la ville. À noter aussi que Puivert était symbolique avec son lac et ses cours d'amour, il n'était pas rare de voir Trencavel venir « au puivert » se ressourcer, alors que Chalabre était un lieu de garnison et de recueillement religieux. De cette fête, on est en droit de conclure que le château de Puivert offrait une certaine résistance pendant le cours du XIIIe siècle, tandis que celui de charme n'avait pas encore été construit.

Un acte de 1322 est le premier qui fait mention de ce dernier manoir, transaction entre Thomas de Bruyères et les habitants du village de Puivert. Isabeau de Melun en prit possession en 1351, lorsque ces deux enfants eurent partagé la succession de leur père.

En 1442, le château de Chalabre avait acquis une certaine importance. Un acte de cette époque va en donner la preuve : *« Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français, au sénéchal de Carcassonne, à nos délégués pour le fait des subsides dans le diocèse de Mirepoix, d'Alet, et dans l'officialité de Limoux, salut : pour ceux qui regardent notre fidèle et bien-aimé Philippe de Voisins, chevalier, seigneur de Puivert, et Béatrice de Mauléon, veuve de Jean de Bruyères, autrefois seigneurs de Chalabre, tutrice et gardienne des biens de ses enfants, Roger, Jean, Catherine et Marguerite de Bruyères, seigneur de Chalabre. Il nous a été représenté que les habitants des dites baronnies de Puivert sont et ont été taillable à la volonté de leur seigneur, et que ces derniers sont dans l'habitude de prélever chaque année, surtout leurs vassaux, une redevance dont ils fixent eux-mêmes le chiffre. Il nous a été également représenté, que dans ces lieux il y a deux châteaux fortement défendu, voisin l'un de l'autre, à rapprocher de la juridiction du roi d'Aragon, notre cher et bien-aimé parents, et du comté de Foix. Ces châteaux, étant placé au milieu des forêts et dans un pays environné de danger ; pour ces motifs, les vassaux de cette terre ont été exempts de toute espèce de contribution, tant pour le fait de guerre que pour tout autre motif, et ils n'ont pas été tenus de payer la part des impôts avec les populations taillables du pays de l'alarme occitanique. Ils n'ont pas même été appelés à contribuer à la rançon destinée à libérer le feu le roi Jean, notre bien-aimé aïeul. Et, feu le roi Charles, notre aïeul, a voulu et déclaré que les vassaux de ladite terre ne seraient pas compris parmi ceux qui paient une taille dans le pays de langue occitanique ».*

Vers la fin du XIIIe siècle, un événement désastreux entraîne la ruine de Mirepoix. Les chroniques ariégeoises, qui font mention de cet événement, en rejettent la cause sur une crue phénoménale du Blau. On rapporte que la plaine de Puivert, décorée aujourd'hui par de gracieux chalets, les camps, était autrefois couverte par un lac. Pour dessécher cette plaine et en faire écouler les eaux, il fallut briser un rocher, qui leur servait de digue vers la partie la plus déclive. Lorsque ce barrage, que la nature avait créé, eut été travaillé (en 1255) par la main de l'homme, un jour de violent orages, et de grandes crues, les eaux du lac se précipitèrent comme un torrent sur les deux rives du Blau, et elles dévastèrent tout ce qui se trouve sur leur passage. Alors, la commune de Mirepoix périt au milieu des flots, comme Somnagum (Sonnac), et une partie de Chalabre.

Sources : Si Chalabre m'était comté